Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2018-338** **25/04/2018**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures: 1 poste de chef(fe) du bureau de l'appui scientifique et des données à la DPMA.

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture / Sous-direction des ressources halieutiques :

1 poste de chef du bureau de l'appui scientifique et des données (H/F) (catégorie A).
Poste n°70288 – Poste susceptible d'être vacant.

Date limite de candidature : 24 mai 2018.

La sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Noémie LE QUELLENEC

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Sous-direction des ressources halieutiques
Bureau de l'appui scientifique et des données
La Défense - Tour Séquoia

Chef(fe) du bureau de l'Appui scientifique et des données

N° du poste : 70288 **Catégorie : A**	
Classement parcours professionnel **Poste de catégorie A : 3**	**Groupe RIFSEEP** **Administrateur civil : G2** **Attaché d'administration : G2** **IPEF (cotation fonction IPF) : 3,5**
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) élabore et met en œuvre la politique en matière de pêches maritimes, de produits de la mer et d'aquaculture marine et continentale. Au sein de la Direction, la sous-direction des ressources halieutiques est chargée de concevoir, de négocier dans les instances communautaires et internationales et de mettre en œuvre la politique applicable dans le secteur des pêches maritimes - Politique Commune de la Pêche (PCP) de l'Union européenne. Le bureau de l'appui scientifique et des données coordonne la production d'avis scientifiques et de données pour la négociation, l'élaboration, le suivi et l'application des politiques publiques dans le secteur des pêches maritimes. Il est le conseiller scientifique de la direction en matière de gestion durable des ressources halieutiques. Il coordonne la participation française aux instances scientifiques internationales chargées d'élaborer des avis en matière de gestion des ressources halieutiques - en particulier au sein du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), Commission internationale pour la conservation des thons de l'Atlantique (CICTA), Commission générale des pêches de Méditerranée (CGPM)-. Il coordonne la mise en œuvre nationale de la collecte des données et la conduite de recherche et d'expertise dans le domaine des pêches maritimes ainsi que sur les questions relatives aux interactions entre les pêches maritimes et les écosystèmes marins. Le bureau assure également le suivi de la mise en œuvre des politiques environnementales en lien avec la pêche. Le BASD a la responsabilité de traiter et de synthétiser les données provenant des obligations déclaratives des professionnels de la pêche ainsi que de concevoir les traitements statistiques à opérer sur ces données. A partir de ces données, le BASD contribue à produire et analyser les indicateurs de production et d'activités de pêche. Il assure la transmission régulière de ces données aux instances européennes et internationales en application de la réglementation de l'UE relative à la PCP et fait le lien avec le Service statistique ministériel Le BASD mobilise les crédits d'Etat du programme prenant en charge le BOP pêche et de l'UE dans son domaine de compétence.
Objectifs du poste	Le chef de bureau assure l'animation et la gestion du bureau. Il est en charge du suivi de la tutelle de l'IFREMER au titre du ministère chargé de la pêche, de l'élaboration et de la gestion des conventions avec les organismes scientifiques ou agences (IFREMER, IRD, MNHN, AFB...). Il veille à la bonne intégration des meilleures données et connaissances scientifiques disponibles, des enjeux environnementaux et de développement durable pour la mise en œuvre de la gestion de la pêche. Le chef du BASD participe au comité de direction élargi.

<table>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">- Encadrement d’une équipe de 7 agents (4 catégories A/ A+, 1 catégorie B , 1 catégorie C et un apprenti)
- Pilotage et coordination de l’activité et des missions du bureau notamment :
Mise en œuvre du règlement UE relatif à la collecte, la gestion et l’utilisation des données dans le secteur de la pêche et le soutien aux avis scientifiques de la PCP
Organisation des besoins en expertise et en recherche appliquée à des fins de gestion des pêches, et suivi des projets menés pour répondre à ces besoins.
Maîtrise d’ouvrage de systèmes d’information relatif à la consolidation des données déclaratives des professionnels de la pêche
Production de suivis statistiques réguliers sur les activités de pêche (suivi de la consommation des quotas de pêche notamment)
Transmissions de données aux organismes internationaux (Commission européenne, ORGP, …)
Diffusion de données relatives activités de pêches maritimes.
Appels à projet FEAMP relatifs (1) au partenariat scientifique-pêcheur (mesure 28), (2) à l’innovation liée à la préservation des ressources biologiques de la mer (mesure 39) et (3) à la protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes marins
Mise en œuvre les réglementations UE et internationales relatives à la limitation des incidences de la pêche sur l’environnement (espèces protégées et habitats Natura 2000)
Participation à l’établissement des politiques publiques nationales relatives aux Aires Marines Protégées et plus particulièrement la mise en place de zones de conservation halieutique</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Interne : autres bureaux de la DPMA, SG/service de la statistique et de la prospective, DGER/sous-direction de la recherchede l'innovation et de la coopération internationale , DGAL/Bureau des produits de la mer et d'eau douce
MTES : Direction de l’eau et de la biodiversité
Ifremer, IRD, MNHN, FranceAgriMer, AFB
Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMEM) ;
Union européenne : Commission européenne, autres États Membres de l’UE,
International : Conseil International pour l’Exploitation de la Mer (CIEM)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste Connaissances en expertise et recherche scientifique (fonctionnement de la recherche, pilotage et financement). Une expérience dans le domaine de la recherche serait un plus.</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissances en expertise et recherche scientifique (fonctionnement de la recherche, pilotage et financement). Une expérience dans le domaine de la recherche et/ou une connaissance du domaine halieutique serait un plus.</td><td>Compétences rédactionnelles, de synthèse, sens de l’organisation, esprit d’initiative, goût des responsabilités. Anglais courant
Savoir gérer une équipe, savoir s’exprimer en public, capacité d’écoute et de conseil. Aptitude à la négociation et à la décision.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Maximilien Simon, Chef du bureau de l’appui scientifique et des données.
maximilien.simon@agriculture.gouv.fr

M. Pierre Tribon – Adjoint au Sous-directeur des ressources halieutiques.
pierre.tribon@agriculture.gouv.fr

M. Philippe De Lambert des Granges – Sous-Directeur des ressources halieutiques.
philippe.de-lambert-des-granges@agriculture.gouv.fr

BRH : rh.dpma@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>